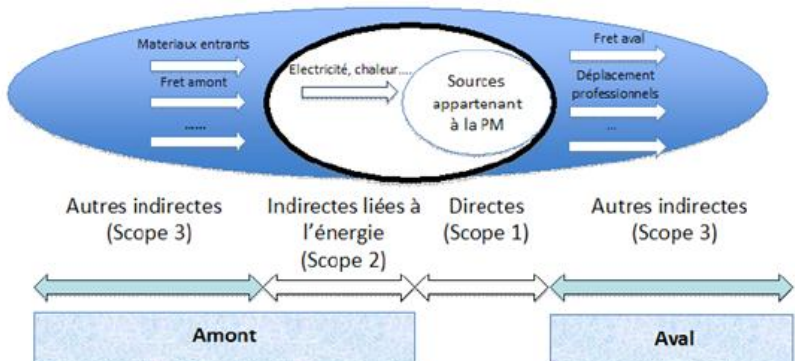


Bilan d'émissions de GES – CHEMINEES POUJOULAT

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale :	Cheminées Poujoulat
Code NAF :	2420Z
Code SIREN :	781446 521 000 28
Adresse :	BP01 79270 Saint Symphorien
Nombre de salariés :	779
Description sommaire de l'activité :	Fabrication de conduits de fumée
Description des périmètres organisationnels retenus (catégories/postes/sources) :	Le périmètre comprend l'ensemble des émissions directes (combustion du gaz, consommation de gaz frigorigène, fret et déplacements professionnels) et indirectes (achats d'électricité et pertes en ligne) des activités du siège : services Approvisionnement, R&D, Laboratoire de recherche CERIC, Production, Administratifs, Communication, RH, Logistique, Maintenance et Support. Cela correspond aux scopes 1 et 2 du schéma ci-dessous.
Schéma des périmètres de la PM retenu (incluant notamment les numéros de SIRET associés à la personne morale) :	

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Le projet ayant débuté fin 2011, le choix s'est porté sur la première année civile exploitable, c'est-à-dire l'année 2010. S'agissant du premier état des lieux, l'année de référence correspond à cette année de reporting.

Année de reporting:	2010
Année de référence :	2010

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO₂,

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂,

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Ces trois éléments sont présentés dans le tableau ci-après.

Emissions GES (en Tonnes)														
		2010						année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	
Emissions directes	Combustion sur place	2270					2270							
	Hors énergie					1,43	1,43							
	Fret	9061					9061							
	Déplacements	2309					2309							
	Sous total	13640	0	0	0	1,43	13641,43							
Emissions indirectes associées à l'énergie	Achats d'électricité	1252					1252							
	Pertes en ligne d'électricité	100					100							
	Sous total	1352	0	0	0	0	1352							
Autres émissions indirectes*	8													
	9													
	10													
	11													
	12													
	13													
	14													
	15													
	16													
Sous total														

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

6. de façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

Vue les marges d'incertitude constatées, le calcul des émissions évitées n'est pas diffusé.

Pour information, elles concerneraient le taux d'usage de matériaux d'origine recyclés et les actions liées aux déchets et à la fin de vie des produits.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,

Les incertitudes sont issues d'une part des facteurs d'émissions définis dans la base carbone de l'ADEME, et d'autre part des données collectées.

Concernant les postes considérés dans le Bilan GES, l'incertitude est considéré comme assez faible :

- Les consommations d'énergie directe ou indirecte sont connues (incertitude 15%).
- Les rejets de gaz hors énergie ne concernent que les gaz frigorigènes (incertitude 0%).
- Les données fret proviennent des prestataires, avec des modes de calcul parfois différents et donc source d'incertitudes (incertitude 22%).
- Les données sur les déplacements professionnels et domicile-travail sont estimés avec une marge de 25%.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

L'étude menée a considéré un périmètre large intégrant l'ensemble des activités du site. Aucun poste d'émissions n'a été exclu.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Aucun facteur d'émissions ou PRG n'ont été recalculés durant cette étude. L'outil Bilan Carbone de l'ADEME et la Base Carbone® seuls ont été utilisés.

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,

Il s'agit ici du premier bilan GES de l'entité.

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<http://www.poujoulat.fr/contenu/118/27/3/engagements/developpement-durable.html>

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : M. MOREAU Cyril
Fonction : Chef de projet Efficacité Energétique
Adresse : BP01 79270 Saint Symphorien
Tel : 05 49 04 16 74
Mail : c.moreau@poujoulat.fr

12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? NON

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

Ce travail constitue la première étape d'une démarche d'amélioration continue qui vient renforcer notre engagement pour la maîtrise de nos impacts environnementaux. Il entre dans le cadre de la démarche de management environnemental ISO 14001 pour lequel le site est certifié depuis 2008.

Cette étude a également permis d'identifier les pistes d'actions de réduction de nos émissions sur chacun des postes d'émissions.

Sont ainsi déjà engagées les actions suivantes :

- Installation d'une chaufferie biomasse couvrant l'ensemble des besoins en chauffage du site, en lieu et place de l'énergie propane
- Optimisation de la gestion des déchets directs
- Intégration des principes d'éco-conception dans la R&D
- Réflexion sur les systèmes d'emballages des produits finis

Une revue de cet état des lieux sera établie de manière régulière pour mesurer l'impact des actions menées.

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

Le référent interne a été accompagné par le cabinet de conseil Toumaï Consulting.

L'expert chargé du dossier sous référence atteste qu'il n'a aucun intérêt financier eu égard au niveau de cette évaluation et que sa rémunération pour le présent rapport est indépendante des conclusions qui y sont livrées.

Temps passé :	30j/h
Durée de l'étude	8 mois